

J.A.

1000 Lausanne 1

Retour :

1619 Les Paccots

EDITEUR G P C - CASE 167 - 1619 LES PACCOTS

CONCEPT J. C. J.



Installation antenne SATELITE

Tél. 021 / 948 80 66



MAÇONNERIE
CARRELAGES
CHEMINÉES

Jean-François Maillard

1618 CHÂTEL-ST-DENIS - ☎ 021/948 84 07



Les Paccots ☎ (021) 948 80 80

Spécialités du chalet

- Soupe de chalet
- Macaroni à la crème
- Raclette

★ ★ ★

LOCATION DE
VELOS DE MONTAGNE

L'ÉCHO des hauts

LE MAGAZINE DU GPC

Châtel-St-Denis/Les Paccots

Paraît 4 fois par an

No 2 JUIN 1990

SOMMAIRE

Procès-verbal AG 1990	5
Loisirs et sports	11
Une gracieuse légende	13
Folklore	15
Inform. communale	17
Mise au concours	19
Souvenirs du passé	22
Fleurissez votre été	24
Semis	26
Manifestations	28
Informations en bref	29
Petites annonces	30

REALISATION

Publicité

Jean-Marie Berthoud
Jean-Jacques Giesser

Rédaction

Pierre Baatard
Jean-Daniel Genoud
Jean-Jacques Giesser

Service renseignements

Elisa Klink

Comptabilité

Jean-Claude Monod

Adjoint

François Genoud

Banque:
Banque Populaire Suisse
Châtel-St-Denis

Compte: 31-000.130.8
CCP BPS 17-987-2

EDITORIAL

JUIN, SEUIL DE L'ETE...

Pour vous qui avez ou qui allez franchir ce seuil prochainement, pour enfin goûter le plus pleinement possible aux joies des vacances, n'y aurait-il pas beaucoup à écrire ou à analyser sur les thèmes "Préparation" ou "Déroulement" ou encore "Souvenirs" des vacances?

Pour vous, à quel moment se situent les plus grands plaisirs? Avant... à la maison, lorsque vous choisissez le genre, le lieu? Pendant... pour autant que les choix se révèlent judicieux? Ou après... car pour certains le récit des vacances -accompagné d'une foule de détails, des photos et des souvenirs qu'on en a ramenés- est presque plus important que les vacances elles-mêmes.

Et ceux d'entre vous qui vous contentez de rester tout simplement chez vous, en plaine ou au chalet, n'éprouvez-vous un léger sentiment de frustration? Jouissez-vous



a.marilley^{sa}

Un magasin moderne
tout près de chez vous

téléphone 021 948 70 16
CHÂTEL-ST-DENIS

UBS – pour nous,
depuis longtemps
la première banque.



BULLE
(029) 3 11 66

CHÂTEL-ST-DENIS
(021) 948 71 51

BROC
(029) 6 12 22

V·A·G GARAGE-CARROSSERIE des NARCISSES



Garage-Carosserie
des Narcisses
Savoy S.A.
1618 Châtel-St-Denis
Tél. 021948 72 55



Aimé Berthoud et Fils SA



Construction de chalets
Menuiserie – Charpente
M + F **Bois** En gros et détail

Tél. 021/948 86 12
1618 Châtel-Saint-Denis

pleinement de vos vacances au foyer? Pouvez-vous réellement vous offrir le luxe de la paresse alors que vous n'avez pas vraiment changé d'horizons? Et surtout, la période de congé terminée, déclarerez-vous franchement que vous n'avez rien fait d'habituel et donc que, pour vous, une période déterminée a effectivement été "des vacances"?

Il ne faut pas confondre loisirs et vacances bien que les deux puissent parfois se superposer selon les circonstances. Quelques-uns rentrent épuisés, ce qui ne devrait certes pas être le but recherché. Il faut absolument savoir équilibrer ses efforts, ses visites, ses délasséments, ses horaires.

Prenons par exemple le sport pratiqué souvent comme moyen préventif pour échapper à des maladies ou accidents évitables. Il ne doit, dans ce but, en aucun cas être pratiqué avec exagération et déboucher inévitablement sur un résultat non recherché. L'exercice physique doit rester un plaisir, un loisir, et non devenir, tels les "pro", un travail forcé ni représenter un stress supplémentaire.

Allez! Faites ce que bon vous semble. Bonnes vacances et bel été à tous.

P. Baatard



Nous remercions tous ceux qui embellissent
les alentours de leur chalet
contribuant à une belle image de notre station
Mais nous déplorons encore quelques exceptions ...

brihosol

Sols coulés sans joints
Résine étanche Scotch Clad 3M
Chapes synthétiques

SOLS INDUSTRIELS BRIHO S.A.

1618 Châtel-St-Denis - Case postale 4 - Tél. (021) 948 75 10
1441 Valeyres-sous-Montagny - Tél. (024) 24 25 71
Téléfax (021) 948 91 43

A. Rosselet S.A. Châtel-St-Denis



Installation de chauffage
Tubage de cheminées
Sanitaire et ventilation
Appareils électro-ménagers

021/948 76 05



CONCEPT JCJ

CONCEPT JCJ
Jean-Claude JENNY
Les Rosalys
1619 Les Paccots

Tél. 021/948 80 66

- Peinture
- Papiers peints
- Traitement de chalets neufs et anciens
- Application de mortier EPOXY et 2 composants

Hôtel-Restaurant CORBETTA



Famille Yves Gillet-Terreux, propr.
☎ 021/948 71 20 1619 LES PACCOTS

Cuisine bourgeoise — Vins de choix
Salles pour banquets — dortoirs équipés



52e Assemblée générale du 12 mai 1990 à l'Hôtel Corbetta, Les Paccots

1. L'assemblée régulièrement convoquée est ouverte par M. Jean-Jacques Giesser, président ad interim, à 17h00.

Il souhaite la bienvenue à tous les membres présents et plus particulièrement aux invités qui nous ont fait l'honneur de leur participation: M. le Syndic Henri Liaudat, M. l'Abbé Georges Rossetti, M. le Président d'honneur GPC Roger Diserens, M. le Président de la Société de développement Oscar Genoud, M. le Conseiller communal Alexandre Pilloud et Mme Marie-Paule Angel, journaliste.

Les personnalités invitées qui se sont excusées sont: M. Bernard Rohrbasser, préfet, M. Jean-Marie Colliard, juge de paix, Mme Yvonne Charrière et M. Jean-Michel Colliard, journalistes, M. Michel Monnard, ingénieur. Les membres suivants se sont excusés: Mmes Léonide Pavlow, Sylvette Cavin, Georgette von Guten et Ingebord Krinen, MM. Hans Brauchli, Aldo Bevilacqua, Jean Riedweg, Hans Schmalz, Jean-Pierre Corbex, Hans-Ulrich Blumer, André-E. Gambioni, Johannes Tismer, Edmond Grin, Eric Maeder, Johannes Dekker, Rudolf Bernhard, Charly Chaperon et le Club Chamossaire. L'ordre du jour est accepté sans modification.

2. Nomination des scrutateurs: Deux scrutateurs sont nommés en la personne de M. Henri Jordan et M. Jean-Claude Giroud. Les votations auront lieu à main levée.

3. Le procès-verbal de la dernière assemblée générale du 22 avril 1989 ayant été expédié en même temps que les convocations, chacun a eu la possibilité d'en prendre connaissance.

Personne n'en demandant la lecture, il est soumis au verdict du groupement. Il est accepté à l'unanimité.

4. Rapport d'activité du comité et du président ad interim par ce dernier.

Tout d'abord, notre ami J.-J. Giesser a une pensée toute spéciale pour nos membres décédés ou nos amis qui ont eu la douleur de perdre un être cher.

Une minute de silence est observée pour rendre hommage à Mme Inès Georges, épouse de notre ancien président Robert Georges, M. Bernard Descuves, Mme Nelly Mordasini et M. Jean Delevaux.

Le comité s'est réuni cinq fois en séance ordinaire durant l'année pour traiter les affaires courantes et organiser les différentes réunions.

Votre président et son comité ont voulu mieux informer les membres et les orienter sur les différentes manifestations sportives ou autres. Un bulletin a été créé et un premier numéro a déjà été expédié. Des remerciements vont à nos annonceurs, aux membres du comité pour leur coopération.

M. Robert Georges, M. Muller et Mme Klink ont été remerciés et un modeste témoignage de gratitude leur ont été remis à l'occasion d'un petit souper.

Lunch campagnard le 2 juillet 1989. Il a été fréquenté par une quinzaine de membres et leur famille à la buvette de Rathvel.

Souper d'automne le 30 septembre 1989. Comme d'habitude, le souper a eu lieu avec une quarantaine de personnes représentant 22 propriétaires au restaurant du Lac des Joncs.

Nos remerciements vont à la Société de développement qui, par sa générosité, nous a permis d'animer ces deux manifestations.

Le président ou les membres du comité ont représenté notre groupement dans les différentes manifestations, cérémonies ou assemblées durant cet exercice.

Le comité a aussi été attentif aux différentes mises à l'enquête publique dans notre station des Paccots.

C'est dans une entente cordiale et dévouée que le comité a rempli sa tâche et a pu atteindre une bonne partie des objectifs qu'il s'était fixés.

Ce rapport présidentiel très fouillé est accepté par acclamation. M. Jean-Daniel Genoud, vice-président, remercie notre ami J.-J. Giesser pour tout son dévouement à la tête de notre beau groupement.

5. Rapport du caissier: M. Jean-Claude Monod commente les comptes de l'exercice écoulé.

Ceux-ci font apparaître un déficit de Fr. 2'574.50, qui s'explique de la manière suivante :

- Les cotisations ont du mal à rentrer.
- Nous avons dû nous réapprovisionner en enveloppes et papier à lettre avec un nouveau logo, que les participants ont trouvé très joli.
- L'impression du nouveau magazine, soit un montant total de Fr. 3'645.-

Le capital à nouveau est de Fr. 9'548.35.

Notre trésorier J.-Cl. Monod se fait un plaisir et un devoir de remercier les personnes généreuses qui nous ont fait des dons, à savoir: Mme et MM. Marguerite Descuves, Jean Marilley, Roger Zamofing, Henri Martin, Michel Monnard, Anton Schmidt, pharmacien, Maurice Colliard, Jean Cotting, Dr Schwarzfischer, Robert Favre, Edmond Chobaz et Joseph Angehern.

6. Rapport des vérificateurs des comptes: Les vérificateurs Mme C. Thorin et MM. Rémy Gilliéron, Daniel Roux, après avoir contrôlé et constaté l'exactitude des pièces comptables, remercient le caissier. Ils demandent par la voix de M. Rémy Gilliéron

- a. d'adopter les comptes 1989/1990
- b. de donner décharge au comité et à son caissier
- c. de décharger les vérificateurs de leur mandat.

7. L'assemblée les accepte à l'unanimité et remercie chaleureusement ses serviteurs par acclamation.

8. Cotisations 1990: Le caissier n'a pas besoin de faire une grande plaidoirie pour démontrer la nécessité d'augmenter les cotisations de Fr. 5.- pour les clubs et les membres.

C'est par un vote unanime des membres que la proposition du caissier est acceptée, soit

Fr. 20.- pour les membres individuels, et Fr. 30.- pour les clubs, les commerces, sociétés, restaurants et hôtels.

9. Admissions, démissions: Seules les démissions de Mmes Yvette Strauss et Olga Rossier sont enregistrées pour cause de vente de leur chalet. Par contre, c'est avec un grand plaisir que nous recevons les demandes d'admission suivantes: M. l'Abbé Georges Rossetti, Mmes Jacqueline Fluck-Guedon, Stella Meylan, Monique Renaud et MM. Charles Cottet, Raymond Goutier, François Guedon, Jacques Marilley, Ernest Martin. Notre président leur souhaite la plus cordiale bienvenue et les remercie de venir grossir les rangs.

10. Nominations statutaires: M. J.-D. Genoud, vice-président, remercie notre ami J.-J. Giesser pour son inlassable dévouement et tout le temps qu'il consacre pour le bon fonctionnement de notre groupement. Aussi, le vice-président propose-t-il à l'assemblée sa nomination à la présidence par acclamation, ce qui fut aussitôt fait par toute l'assistance et corrige ainsi cette lacune.

L'assemblée a aussi élu Mme Monique Renaud à la commission des vérificateurs des comptes à l'unanimité.

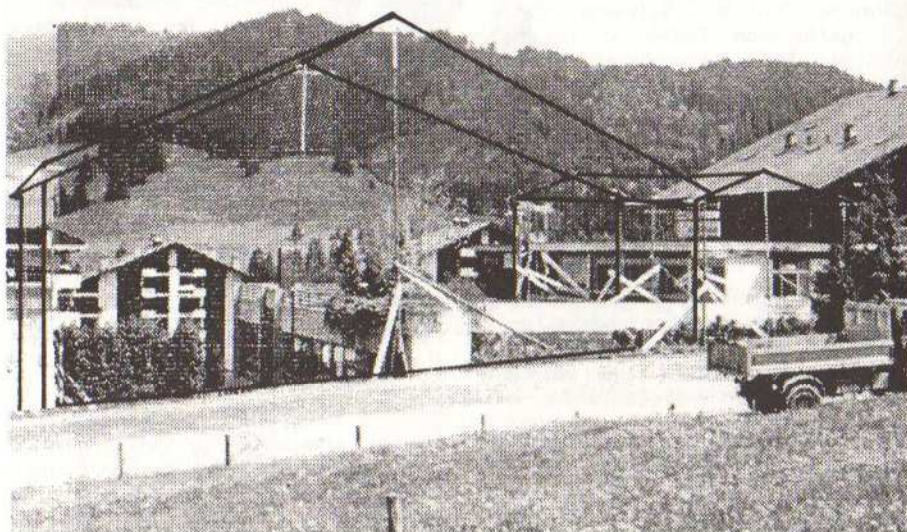
11. Divers: Sur demande écrite de certains membres, notre président interroge M. le Syndic Liaudat, lui demandant pourquoi il n'y a plus de ligne médiane sur la rouge cantonale des Paccots.

- Quelques membres s'intéressent aussi à des ventes de bois de feu par des particuliers ou éventuellement par la commune.
- Plusieurs propriétaires riverains se plaignent des mauvaises odeurs du petit ruisseau des Vérollys, désagrément qui persiste après plusieurs réclamations.
- Des questions sont aussi posées concernant l'épuration des Paccots et la vidange des fosses septiques.

Le président donne la parole à M. le Syndic de Châtel qui apporte le salut des autorités et de la commune.

Immédiatement, il répond aux questions posées, dans la mesure de ses possibilités. Pour les achats de bois de feu, il faut tout simplement s'adresser au secrétariat communal.

Quant à la route cantonale, la commune fera le nécessaire auprès du canton.



6 Agrandissement de l'Hôtel Ermitage. Les gabarits sont en place

FAVORISEZ NOS ANNONCEURS!



1619 LES PACCOTS
Tél. 021/948 75 41

Toutes les chambres douches ou bain
Téléphone direct - radio et mini-bar.

Notre chef vous propose des spécialités
au restaurant français et au café:
l'assiette du jour à fr. 13.-
et la petite carte.



• ACHAT
• VENTE
• GÉRANCE

... la qualité de votre logement...

Immeuble Paccots Centre
CH - 1619 Les Paccots

Tél. (021) 948 92 92
Fax (021) 948 95 70

entreprises électriques
fribourgeoises



Fourniture de
bois de cheminée
Transport avec Unimog
Abattage d'arbres

Auberge du Lac des Joncs

Ouvert toute l'année - Cuisine soignée - Altitude 1300 m.

Famille François Genoud - 1619 Les Paccots - Tél. 021/948 71 23

Pour le problème des odeurs émanant du ruisseau, M. Liaudat nous rappelle que les canalisations principales sont faites et la pose des conduites secondaires vont suivre incessamment.

Quant au coût de raccordement à ces conduites, un devis sera fait par le service technique communal pour chaque propriétaire avant le raccordement.

Pour l'avenir de Paccots 2000, une maquette des informations concernant les modifications nous sera donnée en temps voulu, afin que chacun soit renseigné au plus précis.

Pour terminer, M. le Syndic formule ses meilleurs vœux pour un bel été et souhaite de très bonnes vacances pour la nouvelle saison.

La parole est aussi donnée à M. Oscar Genoud, président de la Société de développement, qui apporte le salut de cette dernière. Il nous fait part du travail qui se fait concernant le tourisme et le développement futur de nos régions touristiques. Une loi va être promulguée prochainement pour soutenir les efforts pour le tourisme. La commune fait aussi des études sur l'évolution touristique de nos régions et alloue un montant de Fr.100'000.- à cet effet. La commune apporte aussi son aide à la Société de développement avec un montant de Fr.50'000.-, qui permet de la faire fonctionner. M. Genoud remercie encore Mme Elisa Klink qui travaille en véritable professionnelle dans le domaine du tourisme. Il nous fait part de son plaisir d'assister à nos débats, et offre les consommations du début de l'assemblée.

M. J.-J. Giesser nous annonce que la société d'antenne collective est d'accord de raccorder chaque propriétaire qui en fait la demande, même séparément.

M. Gilliéron demande la parole pour remercier les éditeurs du magazine "L'Echo des Hauts" et les féliciter de leur initiative.

Notre président donne un aperçu sur les modifications des différentes manifestations et organisations durant l'été.

La parole est aussi donnée au conseiller communal et président de la Société des monte-pentes Corbetta SA M. Alexandre Pilloud, qui félicite M. J.-J. Giesser pour sa nomination et se propose pour faire un exposé lors de notre prochaine assemblée générale. Il nous remercie de notre invitation.

La parole n'étant plus demandée, notre président lève l'assemblée à 18h15, et donne rendez-vous au restaurant à ceux qui le désirent.



Téléphone de l'évasion

Pour les balades et les excursions, les bons « tuyaux » de l'Office national suisse du tourisme ONST sont diffusés par le téléphone n° 120, et ce jusqu'à fin novembre. Trois fois par semaine, le lundi, mercredi et vendredi, on peut se renseigner sur les randonnées guidées, mais également sur les offres spéciales des chemins de fer, autos postales et compagnies de navigation, sur les fêtes et les coutumes populaires, etc.

ONST

Le président Le secrétaire

Trouvez-vous les 8 différences?



LOISIRS & Sports



LE MOUNTAIN-BIKE AUX PACCOTS

La région des Paccots se prête d'une manière idéale à la pratique du dernier-né du cyclisme, le Mountain-Bike.

Certains s'en sont aperçus depuis quelque temps déjà puisqu'une course, ouverte à tous, a lieu dans la région depuis deux ans. Organisée par le nouveau Vélo-Club de la Veveyse, qui a vu le jour il y a quelques années, après que le Vélo-Club Châtel, dont les anciens de la région se souviennent certainement, soit tombé dans l'oubli, cette course a lieu en automne, et nous laissons le soin à M. Bernard Devaud, président du VCV, de présenter ici, et son club et cette manifestation.

Le Vélo-Club de la Veveyse

marche gaillardement sur ses cinq ans. Il est né de l'idée de quelques amoureux de la petite reine que leurs chemins amenaient un peu souvent à se rencontrer. Cette petite équipe, qui comprend vingt-cinq membres, est une résurgence d'un club qui connut quelques heures de gloire il y a une vingtaine d'années et dont la trace, encore à redécouvrir, s'est perdue quelque part au pied de la Dent-de-Lys.

Encadrés par cinq moniteurs Jeunesse et Sport, les garçons et filles sont les bienvenus à l'Ecole de Cyclisme qui les initie à toutes les subtilités du vélo et qui développe en eux les qualités qui en feront les cyclotouristes ou les compétiteurs de demain. De cette pépinière ont déjà émergé quelques éléments ayant mis en évidence les couleurs verveysannes dans le peloton fribourgeois. Ainsi David Reichenbach, un grimpeur reconnu qui sut jouer des coudes, Dominique Grandjean, sans oublier Cynthia Perroud, qui remporta le test du kilomètre. Le Tour de Suisse J+S, à la mi-été, est toujours une aventure très prisée de nos jeunes.

L'été, c'est aussi la période des grandes migrations et les cyclos du VCV n'y échappent pas. Ils ont été repérés sous d'autres latitudes, dans les pays de l'Est, aux confins du Cap Nord, en Islande. Rien d'étonnant dès lors à ce que la randonnée du club, en juillet ou août, soit le sommet de la saison. Elles permirent à plus d'un ou d'une de découvrir, en même temps que les joies du cyclotourisme, des régions comme la Haute-Provence en 87, l'Auvergne et le Cantal en 88, les Pyrénées en 89. Pour cette année, du 4 au 12 août, notre petite équipe s'en ira sur les petites routes d'Alsace et du Luxembourg. On dit même qu'il y aurait encore quelques places disponibles...

Apportant une couleur autant dans le vent que sympathique, le mountain-bike a fait ces dernières années une entrée fort remarquée dans la vie du club. 1990 verra aux Paccots la 3e édition du Brevet de l'Aigle et de la Course populaire, épreuve qui est en train gentiment d'acquiescer ses lettres de noblesse dans le monde du cyclisme. Elle est appréciée par toutes celles et ceux qui, en fin d'année de

"DESIGN-MOI LE BONHEUR"

Votre partenaire pour construire et transformer

- matériaux de construction
- carrelages
- appareils sanitaires
- bois
- aménagements extérieurs

GETAZ ROMANG VIVE LAVIE

LEADER DE L'ÉQUIPEMENT POUR L'HABITAT
1618 Châtel-St-Denis
Exposition à St-Légier et Bussigny
(du lundi au vendredi)

compétition ou de randonnée, veulent profiter d'un soleil, d'un paysage au-dessus des brumes automnales dans un cadre qui a séduit la plupart des participants.

Il faut dire que les Paccots est un endroit rêvé pour la pratique de ce sport, surtout si l'on prend la peine de lever le nez du guidon et de goûter à cette nature encore préservée. Un de nos membres, Alain Vallélian, n'a pas fait long avant de craquer et de tomber sous le charme de nos alpages. Délaissant à l'occasion la compétition (il participe aux épreuves nationales et a figuré en bonne place à la Course Transamazonienne 89), il est impatient de faire partager sa passion et se ferait un plaisir d'accueillir, de conseiller ou de faire un bout de piste avec tous ceux que ce sport tenterait!

Le Brevet de l'Aigle et de la Course populaire aura lieu le 14 octobre prochain, et nous prions tous ceux qui s'intéressent à cette course ou au cyclotourisme en général de s'adresser à

M. Bernard DEVAUD ou M. Alain VALLELIAN
Instituteur Rue des Vanils 8
1623 Semsales 029/8 54 68 1630 Bulle 029/2 63 15.



TENNIS-CLUB « LES PACCOTS »

TOURNOI OPEN
SAMEDI 21 et DIMANCHE 22 JUILLET 1990

Membres du club ou non, voilà la tête que vous ferez si vous ne vous êtes pas inscrits dans les délais au TOURNOI OPEN... N'oubliez donc pas ces dates !

Renseignements et inscriptions auprès de l'Office du Tourisme, Les Paccots, tél. 021 948 84 56.



UNE GRACIEUSE LEGENDE

On comprend facilement la raison qui a fait choisir le nom de Notre-Dame-des-Neiges pour la chapelle que l'on voulait construire dans une station de sport d'hiver. Mais où donc a-t-on pris ce titre donné à la Vierge Marie?

C'est le nom que l'on donnait au Moyen-Age à la Basilique de Sainte-Marie-Majeure, première église dédiée à Rome à la Mère de Dieu, titre que le concile d'Ephèse (431) venait de reconnaître à Marie. Un texte médiéval raconte la gracieuse légende suivante: Au milieu du IV^e siècle, sous le pontificat du pape Libère, la Sainte Vierge serait apparue à un noble patricien, lui enjoignant de construire une église à son nom, au lieu qu'il verrait le lendemain matin tout couvert de neige. Or, on se trouvait en pleine canicule: éclatant miracle qui tout à coup rendit immaculé l'Esquilin.

C'est une tardive explication de la dédicace au 5 août de "Notre-Dame-des-Neiges", comme on l'appela lorsque se forma cette légende. Elle n'est pas sans rapports avec l'usage de répandre au jour de cette fête une pluie de fleurs blanches dans la basilique. Mais cette coutume symbolique, exprimant la pureté virginale de Marie, fut-elle à l'origine de la légende, ou bien est-ce la légende qui donna lieu au rite parfumé? Il est bien impossible de le dire.

Le dernier concile, dans un souci d'authenticité, a gardé le souvenir de la dédicace de la basilique de Sainte-Marie-Majeure, mais a supprimé le titre légendaire. La chapelle des Paccots n'est pas la seule qui porte ce nom. Il y a en France, en Ardèche, une abbaye cistercienne dédiée à Notre-Dame-des-Neiges, ceci parce que l'acte de donation du terrain sur lequel elle est construite fut signé le 5 août 1850, le jour de la fête. En connaissez-vous d'autres?

Ce petit exposé d'histoire liturgique veut simplement dire que la piété populaire - qu'il ne faut pas mépriser - pour honorer la Mère de Dieu, lui attribue de multiples noms d'amitié, comme on en donne à ceux que l'on aime.

Georges Rossetti

M E S S E

Dimanches

Fruence 08 h.15
Les Paccots 10 heures



Jean-Bernard Chaperon

Peinture - Papiers peints
Rustique - Façades et chalets

Téléphone (021) 948 85 50 1619 Les Paccots

VICTOR PILLOUD S.A.



construction
maçonnerie - béton
1618 CHATEL-ST-DENIS
tél. 021 948.73.90



GARAGE J.-M. BERTHOUD S.A.

Atelier spécialisé de réparations
camions et machines de chantier

Agences DAF-TRUCKS - IVECO
Vente neuf ou occasion
Service diesel - Auto électricité

Tél. (021) 948 70 17 Natel 077 / 21 90 17 - Fax 948 88 52
Le Bourg 100 CH - 1618 Châtel-St-Denis s/Vevey

**Les Fils de
Sylvestre PILLOUD
Châtel-St-Denis**

Industrie du bois
Tél.(021) 948 70 51

Scierie
Charpente
Menuiserie
Construction
de chalets



La lutte – un aspect de l'histoire culturelle helvétique

La lutte, sport national suisse, est un duel dans lequel la force et l'adresse, la détermination et l'endurance, la rapidité de réaction et le dynamisme emportent la décision.

La création de l'Association fédérale de lutte suisse ne remonte qu'à 1894, c'est le 5 juin 1824 déjà qu'avait eu lieu à Berne la première fête intercantonale (et non encore fédérale) de lutte. La première fête fédérale, elle, s'est déroulée à Bienne en 1895, un an après la fondation de l'Association nationale.

L'histoire des lutteurs suisses est cependant beaucoup plus longue puisqu'une chronique du quinzième siècle rapporte que des bergers oberlandais avaient été spécialement mandés à Berne «pour faire à une noble société la démonstration de ce jeu puissant». En 1593, le «Bernier Ratsmanual» (procès-verbaux du Conseil) en fait également mention, un lutteur de Saanen ayant alors blessé en combat un berger de Thoune. Nous ne savons que peu de choses de notre jeu national durant les années qui suivent. Il est pourtant établi qu'à l'époque de la Réformation la lutte était inderdite en Appenzell. Quant aux bouleversements consécutifs à la Révolution française, ils entraînèrent notamment la suppression des «Knabenschaften» (sociétés de jeunes célibataires), ce qui eut des répercussions aussi sur les exercices physiques et les fêtes en général.

Une fois le pays libéré des Français, les autorités bernoises organisèrent à Unspunnen près d'Interlaken, le 17 août



1805, une grande fête des bergers et des vachers et rien n'a plus pu dès lors arrêter le mouvement. En 1846, le pasteur et gymnaste zurichois Hiestand exigeait que les exercices physiques en usage chez nous, tels la *lutte, suisse ou autre, le lever et le lancer de pierres*, prennent définitivement place dans les fêtes et les concours.

Il n'est plus possible depuis cette époque d'imaginer la vie sportive et sociale de notre pays sans ces différentes disciplines. Mais si la rencontre nationale de cette année a lieu à St-Gall 175 ans presque jour pour jour après la première grande fête des bergers et des vachers d'Unspunnen, c'est à un heureux hasard que nous le devons.

La force et l'adresse l'emportent

Bien que l'histoire de la lutte suisse ait évolué durant les siècles passés parallèlement à l'histoire suisse tout court et qu'elle ait connu des hauts et des bas, la conception de ce sport est aujourd'hui la même qu'à l'origine: un *duel* dans lequel la force et l'adresse, la détermination et l'endurance, la rapidité de réaction et le dynamisme emportent la décision. Des gravures anciennes nous montrent le lutteur d'autrefois sous les traits d'un jeune homme bouillonnant de force, élégant et rapide. Qui s'étonnera dès lors que l'on ait dit de lui à l'époque qu'il avait toutes les chances auprès des jeunes lutteurs pour les divertir, le dimanche au jardin, en leur montrant «de quoi ils étaient capables».

La lutte constitue un aspect de notre histoire culturelle: elle est née dans les contrées retirées où des hommes qui ne pouvaient compter que sur eux-mêmes ou parfois sur un voisin avaient des «loisirs» à occuper. Ces hommes-là auraient certes ressenti comme du «désœuvrement» ou de la «fainéantise» les

loisirs tels que nous les concevons maintenant; mais ils avaient besoin eux aussi de se distraire d'une manière ou d'une autre une fois leur travail accompli. Quoi de plus naturel pour eux que d'exercer et de mesurer leur force?

De cette époque lointaine, nous connaissons le lancer de pierres, la lutte au crochet, poing contre poing ou bras de fer, le jeu de force où les adversaires passent ensemble la tête dans un cercle de corde et essaient de se déséquilibrer mutuellement, le lancer de drapeau et, précisément, la lutte suisse. Pas besoin d'installations ni d'engins pour que le divertissement vespéral ou, par la suite, la compétition se déroule au mieux; il suffisait de revêtir un *pantalon de coutil* et de connaître les *prises qui décident de la victoire*. Ce sont donc les vachers de nos Alpes qui sont à l'origine de la lutte; il ne s'agissait pas pour triompher d'être beau-parleur mais bien d'être le plus fort.

Aujourd'hui comme autrefois

D'hier à aujourd'hui, la lutte n'a pas changé. C'est la *technique*, alliée à la *force*, qui fait le vainqueur. Le roi des lutteurs était autrefois, comme il l'est encore de nos jours, un homme sorti du peuple, un concitoyen considéré. Même si la lutte n'a plus pour but de préparer les hommes à la guerre comme avant les batailles de Sempach ou de Morat, aujourd'hui encore le lutteur donne à voir ce que sont la force, le courage, l'endurance, voire la combativité.

FETE DE LUTTE

dans notre région :

Châtel-St-Denis 7-8 juillet
Lac des Joncs 5 août



COMMUNE DE CHÂTEL-ST-DENIS

Au Conseil communal

Durant le premier trimestre 1990, le Conseil communal a

- transmis à l'Office des constructions et de l'aménagement du territoire à Fribourg, le dossier de la révision du plan local, pour la consultation d'examen préalable;
- reçu la commission de planification d'un projet de création d'un centre de tir à l'usage de toutes les disciplines. Cette commission a effectué un sérieux travail, mais il reste encore à régler de nombreux points;
- adopté un programme et règlement de concours d'idées pour l'aménagement de la station des Paccots;
- demandé à un bureau de géologue de poursuivre les démarches préliminaires pour la mise à l'enquête des travaux de recherche d'eau et captage au lieu-dit Creux-des-Tables;
- pris acte de l'émission de télévision "A Bon Entendeur" concernant la qualité de l'eau et

peut rassurer la population dans ce sens que celle distribuée dans le réseau de Châtel-St-Denis est excellente;

- promu avec effet au 1er janvier 1990, les officiers du service du feu suivants:
- plt Henri Saudan, au grade de capitaine (remplaçant du commandant du feu);
- plt Pierre Vallélian, au grade de capitaine;
- four. Emile Pilloud, au grade de lieutenant quartier-maître;
- émis la suggestion de création de giratoires anglais au carrefour des Bains ainsi qu'à celui de la route de Montreux avec la route de jonction;
- confié à un bureau d'ingénieurs le mandat d'étudier le raccordement de la route des Artisans à la route de la Péralla, par un pont sur la Veveyse;
- confié mandat d'étude de la construction d'un deuxième niveau de places de parc sur le parc actuel de la Protection civile (haut de la Grand-Rue).

CONCOURS BALCONS ET CHALETS FLEURIS

Un concours est ouvert à tous les propriétaires pour promouvoir l'embellissement des propriétés.

Demandez les formules d'inscription à

OFFICE DU TOURISME
1619 LES PACCOTS



François CHILLIER

Entreprise générale de maçonnerie
Carrelage et revêtements

CHÂTEL-ST-DENIS

Bureau: 021/948.74.12
Dépôt La Péralia: 021/948.82.88

SERVICE CHALETS

location de chalets et
appartements de vacances
tél. 021/948.76.37
1618 CHATEL-ST-DENIS

Mobilière Suisse...
notre manière
de régler les sinistres
a fait notre
réputation

Mobilière Suisse
Société d'assurances

...l'assurance d'être bien assuré

Charles Chaperon, agent local, Les Paccots
Pascal Geinoz, conseiller, Châtel-St-Denis
Gérard Ecoffey, agent général, Bulle

Super Marché

Michel Colliard

Fruit - Vins - Boissons

Les Paccots

Tél. 948 76 15 (ouvert le dimanche)

Châtel-St-Denis

Tél. 948 70 91

Aménagement d'un centre aux Paccots/FR -

Concours d'idées



Ouverture

La commune de Châtel-Saint-Denis, représentée par son service technique, organise un concours d'idées dont le but est de déterminer comment de futurs équipements publics ou privés, dans le cadre d'un centre au sein de la station, sont de nature à compléter judicieusement l'offre et de quelle façon ils peuvent s'insérer dans l'environnement naturel et construit.

Jury

MM. Gérard Bergmann, vice-syndic, Châtel-Saint-Denis; Léon Berthoud, conseiller communal, Châtel-Saint-Denis; Roger Currat, urbaniste cantonal, Fribourg; M^{me} Renée Genoud, conseillère communale, Châtel-Saint-Denis; MM. Beat Plattner, architecte-urbaniste, Sion; Jean-François

Rossier, architecte-urbaniste de la commune de Châtel-Saint-Denis; Fritz Thormann, architecte-urbaniste, Bienne. Suppléants: MM. Jean Genoud, conseiller communal; Jean-Marc Ruffieux, ingénieur de ville, Châtel-Saint-Denis. L'avis d'experts neutres sera sollicité par le jury en cas de nécessité.

Participation

Le concours est ouvert aux urbanistes, architectes, architectes-paysagistes domiciliés ou établis en Suisse ainsi qu'aux urbanistes, architectes, architectes-paysagistes suisses établis à l'étranger. Les concurrents peuvent s'associer et former des groupes de travail pluridisciplinaires (par exemple architectes, urbanistes, architectes-urbanistes, suisses ou étrangers). Un spécialiste ne peut toutefois participer qu'avec un seul concurrent.

Prix

Le jury dispose de Fr. 100 000.- pour l'attribution de cinq à dix prix ainsi que de Fr. 30 000.- réservés à d'éventuels achats.

Délais

Inscriptions: jusqu'au 3 août 1990, moyennant le versement d'un dépôt de 500 francs sur le CCP 18-737-0, Caisse communale de Châtel-Saint-Denis. Le règlement est envoyé gratuitement sur demande. Remise des projets: 22 décembre 1990.

Adresse de l'organisateur:
Concours d'idées Les Paccots
Service technique
Avenue de la Gare
1618 Châtel-Saint-Denis
Tél. 021/948 91 11

Tiré revue SIA Juin 90



Efficacité
et correction
pour toutes vos
transactions

STELLA MEYLAN
AGENCE IMMOBILIÈRE

1501 PALÉZIEUX
Tél. 021/907 95 95
(anciennement ORON-LA-VILLE)

Toujours à votre service : (021) 948 73 55

BOISSONS KLAUS S.A.

Bières — Eaux minérales

Vins — Liqueurs

1618 CHÂTEL-ST-DENIS

Livraisons à domicile

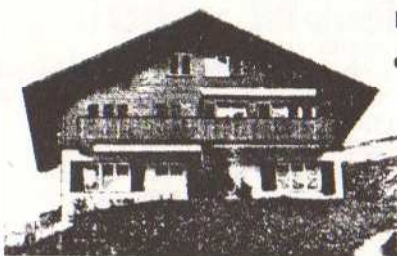


**GÉRANCE & CONSULTING
ROBERT GEORGES**

Dipl. ès sc. éc. et comm.
Membre du GPC

- Traductions: français, allemand, anglais
- Gérance de chalets, appartements, immeubles
- Surveillances; conseils et organisation de PME

Tél. 021/948 77 36
Chalet Fanny — CH-1619 Les Paccots



Pour tous vos travaux de réparations
et de transformations

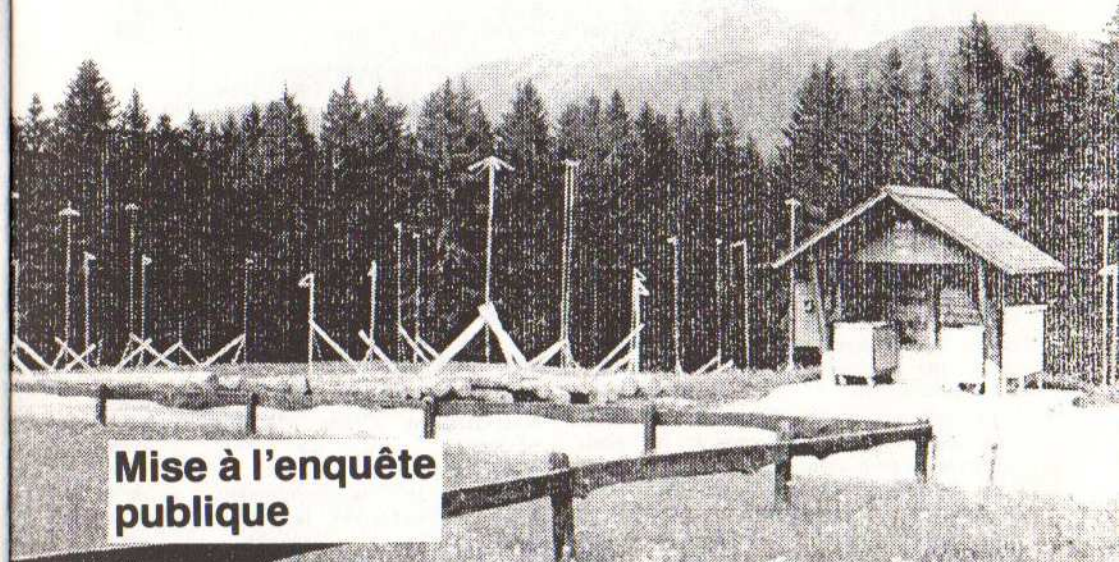
MENUISERIE M+F

Robert Berthoud

Route de Vevey 17
1618 CHÂTEL-ST-DENIS
Tél. 021/948 76 78

LOTISSEMENT DES VEROLLYS

Votre comité a jugé que cette nouvelle implantation protège la vue et s'intègre harmonieusement au paysage. Quelques remarques seront néanmoins faites aux autorités communales concernant les aménagements du lotissement.



**Mise à l'enquête
publique**

ATTENTION DANGER

Stop à la vitesse exagérée des véhicules traversant la station

MEMBRES DU GPC - MONTREZ L'EXEMPLE... MERCI

Maximum 40 km /heure Dès l'entrée de la station

Contribuez à la qualité de vie - Zone de villégiature



La station des Paccots doit son nom à un vieux chalet à bestiaux

Tourisme à Châtel-Saint-Denis - Les Paccots

BONNE NOUVELLE POUR LE VIEUX CHALET

Feuilletant de vieux procès-verbaux d'assemblées anciennes du GPC (nom qu'on ne lui donnait pas encore), il est mentionné e.a. dans celui du 22 mars 1969:

"Et pour clore l'assemblée, les participants é mirent enfin le vœu que la ferme des Paccots, placée en un lieu qui a donné son nom à la station, et qui est appelée à disparaître peut-être par suite du parcellement du pâturage, soit sauvegardée et rénovée. Bien que vétuste, elle n'en demeure pas moins une image des Paccots, chère à tous les habitués, résidents et touristes.

A l'unanimité, il fut décidé de charger une commission d'étudier l'achat éventuel de ce chalet, le coût des travaux de rénovation à entreprendre et le problème de la gérance. Plusieurs propositions sont présentées quant à la destination éventuelle. Une commission sera nommée pour ces travaux d'étude et pour les contacts nécessaires avec les autorités."

En 1970, on en parle encore et toujours. La Société de développement apporte son soutien. On peut lire dans la presse, le 1er août 1970:

"Le service de renseignements touristiques a son siège à Châtel-St-Denis. Il mériterait d'être appuyé par un second office. La Société de développement espère pouvoir restaurer le vieux chalet à bétail des Paccots. Cette réalisation serait une initiative des plus réjouissantes, mais les autorités ne semblent pas être de cet avis. Elles envisagent de détruire cette bâtisse, témoin typique de la vie montagnarde dans les Préalpes fribourgeoises."

Dans le Messenger du 2 avril 1971, on extrait ces quelques lignes relatives également à une assemblée du GPC:

"... sans oublier l'un des points cher aux propriétaires de l'endroit, en général, et aux habitués des Paccots: la sauvegarde du vieux chalet à bétail, sauvegarde



LE VIEUX CHALET DES PACCOTS

demandée depuis longtemps en raison de la modification constante des alentours de cette vieille bâtisse..."

1976: on y croyait toujours et le texte de presse ci-dessous nous apportait un réel espoir:

La station des Paccots doit son nom à un vieux chalet à bestiaux autour duquel les constructions ont poussé. Convoité par beaucoup, il vient en quelque sorte d'être adjugé par la commune de Châtel à sa Société de développement locale.

C'est la nouvelle annoncée par le syndic du lieu, M. Albert Genoud, à ces récentes assises. La Société de développement reçoit mandat d'entreprendre les études pour la rénovation de ce chalet et son aménagement futur.

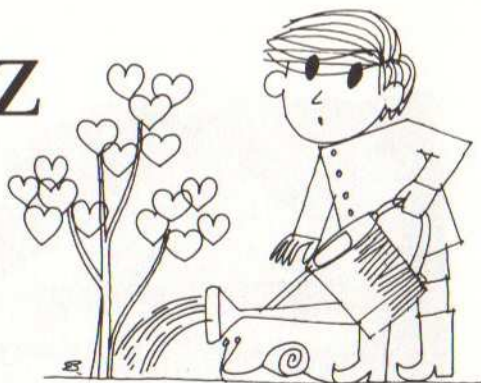
On prévoit d'en faire un centre d'accueil pour les touristes; une salle polyvalente pour expositions et autres manifestations y trouverait un cadre original. Enfin, les

samaritains souhaiteraient y installer leur centre de premiers secours.

Puis un jour, un malheureux soldat qui était chargé de détruire, non pas des "fiches", mais quelques paperasses encombrantes, communiqua son feu au chalet... Etudes de reconstruction, re-biaba, propositions d'affectations diverses, sans voir se concrétiser une quelconque décision définitive. Tout paraissait oublié, enterré, et voilà que cette année 1990, une mise à l'enquête et des gabarits relancent l'idée - privée - de la construction d'un éventuel immeuble de style "vieux chalet", à quelques mètres de l'ancien emplacement de celui qui fut et qui ne l'est plus...

Déjà des nuages s'amoncellent sur ce projet. Partira-t-il lui aussi en fumée avant d'avoir pris corps? Puisse-t-on revoir, même avec la destination prévue de cette nouvelle maison, notre "vieux" chalet au centre de la station. Il est permis de rêver!

Fleurissez votre été!



En ce qui concerne leur culture, on divise les fleurs annuelles en deux groupes: celles qui ont une croissance relativement rapide, qu'on peut semer directement, et celles dont la croissance est plus lente, qu'il convient de semer plus tôt, sous abri.

Fleurs à semer en pleine terre

Les plantes à croissance rapide sont semées en pleine terre soit à leur place définitive, soit en pépinière pour être ensuite repiquées à l'endroit choisi. L'avantage de la pépinière - quelques m² situés en un coin abrité du jardin, où la terre est très bien préparée et fumée - est qu'elle permet d'utiliser 2 à 3 fois moins de graines, car on y contrôle aisément le semis et la croissance des jeunes plantes. On sème en lignes espacées de 20 cm à raison d'une graine par centimètre et d'une variété par ligne. Penser à indiquer chaque variété sur une étiquette fichée en terre. Lorsque les jeunes

pousses atteignent 5 à 6 cm de hauteur, on les repique à leur place définitive.

L'inconvénient de cette méthode est que certaines plantes tolèrent mal la transplantation. On peut cependant améliorer leur reprise en prélevant les plantons à l'aide d'une pelle permettant de soulever une motte de terre avec les racines qu'elle contient. On les installe aussitôt à l'endroit prévu, où la terre aura été bien affinée, desherbée et pourvue de fumier ou compost décomposé. Arroser copieusement après la plantation.

Si on choisit de semer directement en place, il convient de préparer le sol en l'émiettant finement (plus il est poudreux et plus les graines germent facilement); arroser en pluie légère juste avant de semer assez dru, à la volée. Recouvrir d'une mince couche de terre fine et humide.

Par la suite, protéger des oiseaux et des limaces, et maintenir humide. Lorsque les plantes ont atteint 6 à

10 cm, éclaircir de façon à conserver les plus vigoureuses tout en respectant l'espacement.

Fleurs à semer sous abri

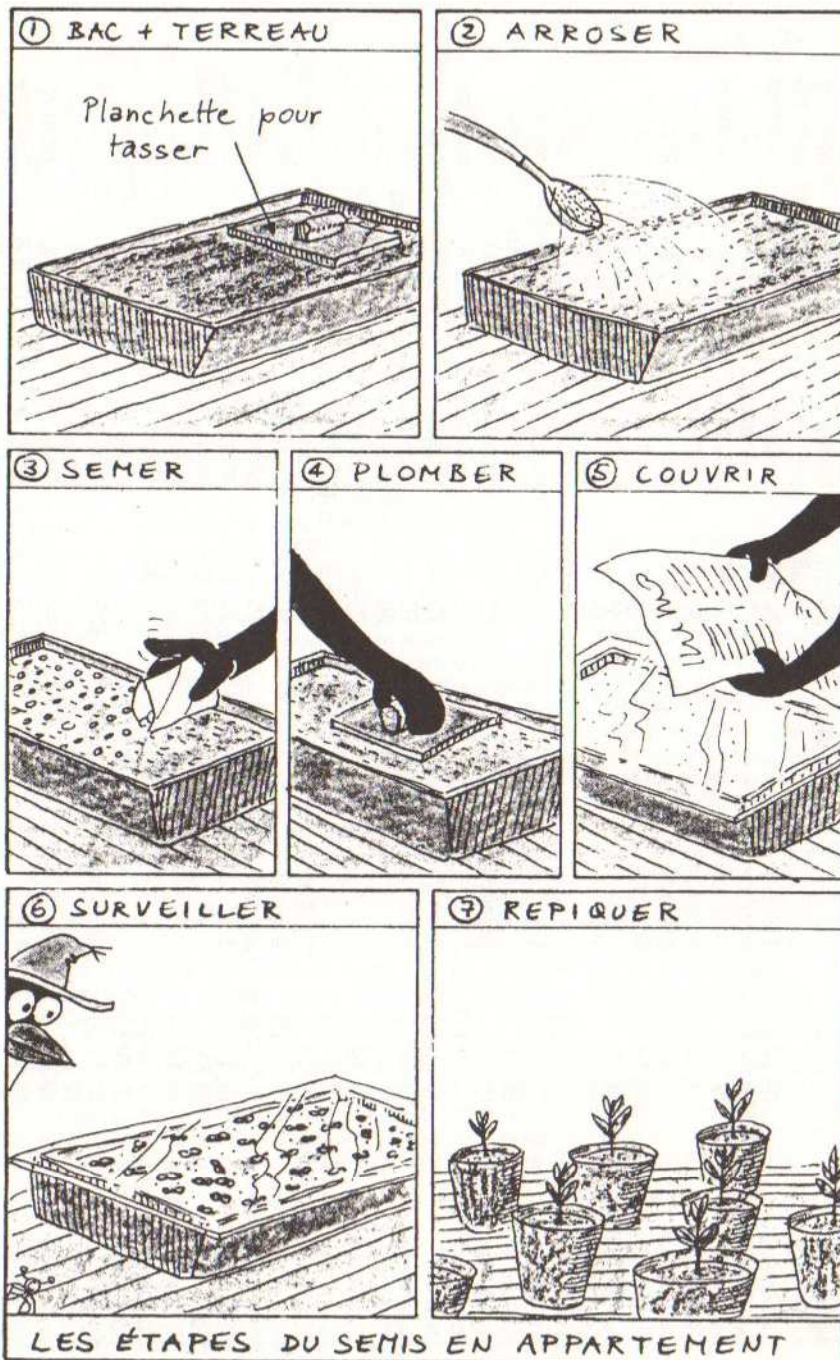
Les plantes frileuses ou à croissance lente sont semées dès la fin du mois de février dans des bacs à semis placés sous châssis clair, aéré, à une température de 10 à 15 °C. Elles sont ensuite repiquées dans des godets de tourbe, dans un mélange fin de terre franche et de terreau.

Lorsqu'il est temps de transplanter (pas avant le 15 mai pour éviter les gels tardifs), préparer l'endroit choisi comme on le ferait pour les plantes de pépinière avant d'y installer les godets. Arroser après la plantation.

Remarque: certaines espèces seront plus florifères si on les pince au début de leur croissance; cela favorise le départ des tiges latérales, qui portent plus de fleurs, et donne à la plante une allure plus dense. ■

Explication des signes et abréviations: (+) = semis en serre ou couche chaude; (-) = s. en serre ou châssis froid; (/) = s. directement en place; pl-b = plate bande; ma = massif; an. = annuel; II, III, IV, ... = mois de février, mars, avril

Esèce	semis	repiquage	en place	distance	exposition	floraison	utilisation
Ageratum	II, III (+)	2 x	V, VI p	30 cm	toutes	VI à IX	pl-b; ma
Amarante	II, III (+)	2 x	VI	30-35	soleil	VI à X	pl-b; ma
Balsamine	III, IV (-)	1 x	VI	30-40	ombre	VI à X	pl-b; pot
Belle de nuit	III, IV (/)	éclaircir		40	mi-ombre	VII à XI	ma
Capucine	IV (/)	éclaircir	p	30-50	soleil	VI à XI	bordure
Centauree	III, IV (/)	éclaircir		30	soleil	VI à X	ma
Coquelicot	IV (/)	éclaircir	p	25	soleil	VI, VII	pl-b
Cosmos	III, IV (/)	éclaircir		50	soleil	VI à X	ma
Eschscholtzia	IV (/)				toutes	VI, VII	ma
Gaillarde an.	IV (-)	1 x	V	40	soleil	VII à XI	ma
Giroflée d'été	III, IV (-)		VI	30-40	soleil	VI à IX	ma
Impatiens	III (+)	1 x	V, VI	30-40	mi-ombre	VI à XI	ma; pot
Ipomée	IV (/)			100	soleil	VII à XI	treille
Lavatera	IV (/)	éclaircir		35-40	toutes	VII à IX	ma
Lobelia	III, IV (+)	1 x	V	25	toutes	VII à X	bordure
Muflier	III, IV (-)	1 x	V	25-40	toutes	VI à IX	ma
Nigelle	III, IV (/)	éclaircir		20	toutes	VI à X	pl-b
Œillet an.	III, IV (+)	1 x	V	25	soleil	VII à X	pl-b
Œillet d'Inde	III, IV (-)	1 x	V	20-40	soleil	VII à X	ma; pot
Pavot an.	III, IV (/)			20	soleil	VI, VII	ma
Pétunia	III (+)	2-3 x	V p	40	toutes	VI à X	jardinière
Pied d'alouette	III, IV (/)	éclaircir		10-20	toutes	VII à IX	ma
Pois de senteur	II à IV (/)	éclaircir		40	soleil	VII, VIII	clôture
R.-Marguerite	III, IV (-)	1 x	VI p	30-50	soleil	VII à IX	pl-b; ma
Rose d'Inde	III (-)	1 x	VI	25-50	toutes	VII à X	bordure
Rudbeckia an.	III, IV (-)		VI	50	toutes	VII à X	ma
Sauge splendens	III, IV (+)	1 x	V	15-30	soleil	VI à X	pl-b
Scabieuse an.	III, IV (-)	1 x	VI	40	soleil	VII à X	pl-b
Souci	III, IV (-)	éclaircir	p	20	toutes	VII à X	pl-b
Tagète	IV (-)	1 x	V p	30	soleil	VIII, IX	bordure
Tournesol	IV (/)			50-70	soleil	VIII à X	clôture
Verveine	III (-)	1 x	V	25	soleil	VIII à X	bordure
Zinnia	III (-)	1 x	V, VI	20-50	soleil	VII à X	ma; bordure



Foi de jardinier

Semis en appartement

Il n'est pas indispensable de posséder une serre chauffée pour connaître le plaisir des semis hâtifs: on peut aussi les effectuer en appartement. C'est même le lieu idéal pour l'amateur, car les facteurs dont dépendent le succès de la germination et du début de croissance, à savoir température, humidité, lumière et aération, sont faciles à contrôler et à influencer favorablement.

La bonne technique

Le matériel nécessaire est minime: un ou deux bacs plats et troués ou fond (pour le drainage); du terreau riche, fin et léger; autant de godets en tourbe qu'on désire de plantons; un petit arrosoir muni d'une pomme à trous fins.

1) remplir le(s) bac(s) avec du terreau jusqu'à 2 cm du bord supérieur; tasser légèrement à l'aide d'une planchette.

2) arroser délicatement mais abondamment; laisser ressuyer.

3) semer en répartissant les graines de façon uniforme; penser à inscrire le nom de chaque variété semée.

4) couvrir les graines d'une légère couche de terreau (tamisé si possible), juste assez pour qu'on ne les voie plus. Vaporiser.

5) poser une plaque de verre (ou feuille de plastique) sur les bords du bac pour maintenir une atmosphère humide, puis recouvrir de papier journal. Entreposer en un lieu tempéré (18°C) et abrité.

6) contrôler l'humidité, arroser s'il y a lieu. Lorsque paraissent les premières jeunes pousses, enlever le journal et placer le bac à la lumière indirecte; enlever la plaque de verre lorsque les pousses sont sur le point de la toucher.

7) dès que les jeunes pousses sont suffisamment fortes pour supporter la manipulation (elles ont au moins quatre feuilles), on les repique très délicatement dans les godets de tourbe.

8) on soigne les plants à l'intérieur jusqu'à ce que la température extérieure autorise leur mise en place définitive; il est recommandé de les sortir la journée dès que le temps le permet, pour les fortifier et les habituer au grand air.



Manifestations 1990 Châtel-St-Denis — Les Paccots

o	Juillet	6:	Loto de la Fête Fédérale	
o		7-8:	Fête Fédérale aux Jeux Nationaux	
o		14:	Marché artisanal (Sté de Dév.)	
*		15:	Course de côte motos Châtel-Les Paccots	
*		20:	Loto du Groupe folklorique	
*		21-22:	Tournoi open de tennis	
*		21-22:	Fête de l'Alpe aux Rosalys	
*		25:	Randonnée pédestre et fabrication de fromage en matinée (Office du Tourisme)	
*		27:	Loto Sté de Dév. à l'Hôtel Dent-de-Lys	
*		28:	Marché artisanal (Sté de Dév.)	
*		28-29:	Mi-Eté des Paccots	
*	Août	1:	Fête nationale aux Paccots	
*		1:	Bal sur l'alpe aux Joncs (Club des Lutteurs)	
*		3:	Randonnée pédestre et fabrication de fromage en matinée (Office du Tourisme)	
*		3:	Loto de l'Aide familiale de la Veveyse	
o		4:	Marché artisanal (Sté de Dév.)	
*		5:	Fête alpestre de lutte aux Joncs	
*		8:	Randonnée pédestre Les Paccots-Broc (Office du Tourisme)	
*		12:	Fête de l'Alpe au Lac des Joncs	
*		12:	Loto Club Alpin au chalet des Pueys	
*		18-19:	Tir à l'Aigle aux Pueys	
o		25:	Marché artisanal (Sté de Dév.)	
*	Septembre	1:	Randonnée Les Paccots-Bulle (Office du Tourisme)	
*		8:	Loto Service d'Entraide	
		23:	Course de côte autos Châtel-Les Paccots	
o		28:	Concert de la Fanfare à Prayoud	
*		29:	Loto de la Maîtrise	
o	Octobre	20:	Bal de la Bénichon	o Châtel-St-Denis
o		21:	Bénichon	* Les Paccots
o		28:	Recrotzon	

ATTALENS GRANGES

Octobre 14 Bénichon

SEMSALES

Juin 24 Rencontre voitures Prestige-Club
Juillet 21, 22 Jeux d'été Football-Club
Octobre 6 Désalpe
14 Bénichon

INFORMATION EN BREF

TENNIS-CLUB LES PACCOTS

Case postale 100

1619 LES PACCOTS



Pour devenir membre du club, la finance d'entrée est de Fr. 100.- par famille, sous forme d'une part sociale.

Les cotisations pour la saison 1990 sont les suivantes :

Fr. 70.- écoliers jusqu'à 16 ans
Fr. 100.- juniors de 16 à 25 ans
Fr. 210.- seniors, individuels
Fr. 300.- couples mariés
Fr. 350.- couples + 1 enfant jusqu'à 16 ans
Fr. 380.- couples + 2 enfants jusqu'à 16 ans
Fr. 400.- couples + 3 enfants et plus jusqu'à 16 ans

Pour les non-membres du club, les prix de location sont les suivants :

Fr. 15.- l'heure du lundi au vendredi
Fr. 18.- l'heure samedi et dimanche

Pour les réservations de courts pour membres ou non-membres, ainsi que pour les cours de tennis privés et les cours collectifs pour enfants, veuillez vous adresser à

OFFICE DU TOURISME

1619 LES PACCOTS

Tél. 021/948 84 56
de 09h30 à 11h30
du lundi au samedi



SERVIR CONSEIL

Horaires et fermeture

Restaurants,

Hôtel Dent-de-Lys

* ferm. hebdo. le mardi

Hôtel Corbetta

pas de fermeture

Hôtel Ermitage

pas de fermeture

Auberge Lac des Joncs

pas de fermeture

Restaurant Les Rosalys

→ ferm. hebdo. le jeudi
entre-saisons

Magasins

Marché Colliard

du lundi au samedi

Heures d'ouverture :

8.00 h - 12.00 h

14.00 h - 18.00 h

le dimanche

8.00 h - 12.00 h

14.30 h - 17.00 h

Epicerie-bazar Corbetta

Heures d'ouverture :

8.00 h - 12.30 h

15.00 h - 18.30 h

samedi-dimanche

8.00 h - 17.30 h

Office du tourisme

tél. 021/948.84.56

Heures d'ouverture :

8.30 h - 11.30 h

du lundi au vendredi

9.30 h - 11.30 h

le samedi

Fermé le dimanche

NOS PETITES ANNONCES

A louer aux Dailles un appartement meublé ayant deux chambres, une cuisinette, une douche, un salon-living, chauffage et eau chaude électrique, téléphone, TV télé-réseau. Disponible dès le 1er juillet 1990, location Fr. 450.- par mois, charges non comprises.

Rens. André Jeannin
Rue Camille-Martin 14
1203 Genève Tél. 022/796 24 24

**

Une passion grandissante!
Le mountain-bike fait de plus en plus d'adeptes, et pour répondre à de nombreuses demandes, vous pourrez louer près de chez vous durant la belle saison des vélos de montagne.
Pour de plus amples renseignements ou pour réserver, vous adresser à Yves Büchler
Restaurant Les Rosalys
1619 Les Paccots Tél. 948 80 80

**

Automne 1990. Chalet à louer à l'année à La Frasse.
S'adresser à Jean Willi
Mont-Goulin 11, 1008 Prilly

**

A louer aux Paccots magnifique appartement de 210 m2 dans chalet en madriers, 4 1/2 pièces sur deux niveaux. Meublé rustique, cheminée de salon, cuisine agencée, antenne parabolique.

Jouissance parcelle arborisée de 5000 m2. Place de parc pour voiture.

Loyer mensuel: Fr. 1'800.- + charges. Renseignements:
021/ 39 15 74 (11h30/12h15)
021/ 39 28 27 (08h00/09h00)
(21h00/22h00)

**

A louer à Lausanne, quartier Chailly, luxueux appartement de 2 1/2 pièces. Immeuble résidentiel. Terrasse, Piscine, Garage. Orienté côté sud.
Tél. 021/ 39 45 04

**

Plusieurs beaux chats à donner contre bons soins.
Renseignements R. Georges
Tél. 021/ 948 77 36

**

Vidange de fosse septique
Nettoyage collectif début octobre.
Inscription jusqu'au 30 septembre 90
auprès de Transport Gaston
Transports Gaston Perrisset
1671 Rue Tél. 021/ 909 50 20

**

AVIS A NOS MEMBRES
Utilisez cette rubrique gratuite,
écrivez à GPC, case 267
1619 Les Paccots

Prochaine parution:
début octobre 1990

Morand

1618 CHÂTEL-ST-DENIS - La Place
Tél. 021/56 75 32

VIONNET RADIO-TV

Concessionnaire PTT

CH - 1618 CHÂTEL-SAINT-DENIS

Route de Vevey 22

Tél. (021) 948 77 54

Fax (021) 948 89 71

- Antennes - Réception satellite
- Audio & video professionnels
- Atelier de réparation

ENiL

...de la conception à la réalisation
de la carte à l'édition de luxe...

Imprimerie de l'ère nouvelle sa

Rue de la Vigie 3
1003 Lausanne
Tél. 021/20 75 51
CP 297 1000 Lausanne 17
Téléfax 021/20 75 54

MAURICE COLLIARD 1618 Châtel-St-Denis

Produits pétroliers - Huiles de chauffages
Carburants - Huiles moteur

☎ (021) 948 70 33

Révision de citernes par maison spécialisée

HELVECIT S.A., BULLE
☎ (029) 235 39



Buvette de Saletta

alt. 1500

Spécialités du chalet

Fam. Raoul Colliard
1622 Les Paccots

☎ 021 - 948 78 86